

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 16 FEVRIER 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le mercredi seize février à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Jacques GOLIASSE, Camille LECUNFF-GUILLARD, Jean-Pierre JOURDAIN, Francis PETRICIG, Virginie MAS, Michel JEANNOT, Danièle SANTESTEBAN, Olivier SUSINI.

Étaient excusés : Alexandre BOTELLA (pouvoir à M. FIORINI)

Objet : Rapport d'activités 2021

Monsieur le Président présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Murois pour l'année 2021.

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité 2021 du SIM.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 16 février 2022

Le Président

Henri MONTELLANICO

